

International Journal of Spaces and Urban Territory  
p-ISSN: 2534-8183 / e-ISSN: 2382-3011  
© Knowledge Journals www.knowledgejournals.com

## Article

### **La gouvernance des villes satellites et enjeux de pouvoir dans l'aire métropolitaine d'Annaba**

**Sid Ahmed soufiane**

Université d'Annaba

#### **Résumé**

Les extensions urbaines se considèrent comme étant interprétation concrètes du développement du tissu urbain suivant la progression de son volume populaire .pour répondre aux besoins progressifs aux logements, infrastructures et Equipements nécessaires pour la stabilité de la société ,malgré que l'accélération des extensions particulièrement aux grandes villes algériennes de part son excès de concentration humaine sous l'influence du phénomène d'industrialisation ce qui a provoqué la formation d'un complexe urbain reliant la ville mère avec ses villes satellites cette extension urbaine de la grande agglomération annabi est considère comme étant la façade de la wilaya de Annaba qui reflète l'image des grandes agglomérations,.

Ces extensions sont le résultat de processus de plusieurs politiques dans le domaine de construction et urbanisme qui sont variées selon les caractéristiques de chaque étape, pour former les tissus urbains qui englobent les formes organisées et illicites d'une part et d'autre part la forme individuelles ou collective par l'exploitation intense de l'espace a engendré la consommation des terrains agricoles sans prendre en considération les caractéristiques de chaque espace.

La situation actuelle des agglomérations urbaines, nécessite a réfléchir sérieusement pour corriger les déséquilibre qui empêche le développement des villes,et ce suivant un équilibre entre les besoins d'extension et les moyens notamment en matière de terrains disponibles aptes à être urbanisés et ce à partir d'une concordance entre l'état,le privé et les citoyens selon les changements socio-économiques du pays pour que les villes puissent jouer des rôles nouveaux et participent au développement local et national suivant les principes de développement durables et la mise en valeur de l'espace.

#### **Mots clés**

Urbanisation, ville satellite, complexe urbain, gouvernance, métropolisation, durabilité

#### **Abstract :**

The urban extensions consider themselves as a concrete interpretation of the development of the urban tissue following the increase of its popular volume to meet the progressive needs for housing, infrastructures and equipments necessary for the stability of the society, although the

acceleration of the extensions especially to the Algerian major cities because of its excessive human concentration under the influence of the industrialization phenomenon which has caused the formation of an urban complex linking the mother city with its satellite cities. This urban extension of the great agglomeration annabi is considered as being the facade of the wilaya of Annaba which reflects the image of large agglomerations.

These extensions are the result of processes of several policies in the field of construction and urbanism that are varied according to the characteristics of each stage, to form urban fabrics that encompass organized and illicit forms on the one hand and on the other hand the form individual or collective by the intense exploitation of space has engendered the consumption of agricultural land without taking into consideration the characteristics of each space.

The current situation of urban agglomerations, requires serious thought to correct the imbalance that prevents the development of cities, and this according to a balance between the needs of extension and the means in particular in terms of available land able to be urbanized and from a concordance between the state, the private and the citizens according to the socio-economic changes of the country so that the cities can play new roles and participate in the local and national development according to the principles of sustainable development and the development of space.

### **Keywords**

Urbanization, satellite city, urban complex, governance, métropolisation, sustainability

© 2019 Knowledge Journals. All rights reserved.

### **Introduction**

Le fonctionnement de la gouvernance urbaine est toutefois fondé sur les techniques de la concertation, de la coordination et sur la construction de consensus entre des acteurs qui sont aussi parties prenantes. Comment passe-t-on de ces consensus à géométrie variable, à rayon de légitimité réduit, à de véritables politiques urbaines ? La question, en effet, n'est pas seulement de partager le pouvoir, mais de savoir qui régule le partage et au profit de qui. Ainsi, c'est tout le mode de gouvernement des villes qui serait appelé à changer si l'on suivait à la lettre les programmes urbains fondés non seulement sur la réforme des principes de gestion, d'équipement et de service, mais aussi sur celui de la « bonne » gouvernance, impliquant la redéfinition des règles et des principes de l'action publique : autonomie

plus grande des collectivités locales à l'égard de l'État (décentralisation), démocratie locale, partenariat entre les pouvoirs publics et le secteur privé, coopération entre communes d'une même agglomération ou aire métropolitaine.

### **1-Le concept de La gouvernance de la ville en Algérie**

Le concept de la gouvernance de la ville est au cœur des débats entre les différents intervenants, scientifique et technique. Cet intérêt s'est renforcé après la promulgation de la loi 06-06 du 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville qui définit de nouvelles approches visant à orienter et à coordonner toutes les interventions relatives aux domaines suivants : Le volet du développement durable,

l'économie urbaine, l'urbain, la culture, le social, la gestion et l'institutionnel.

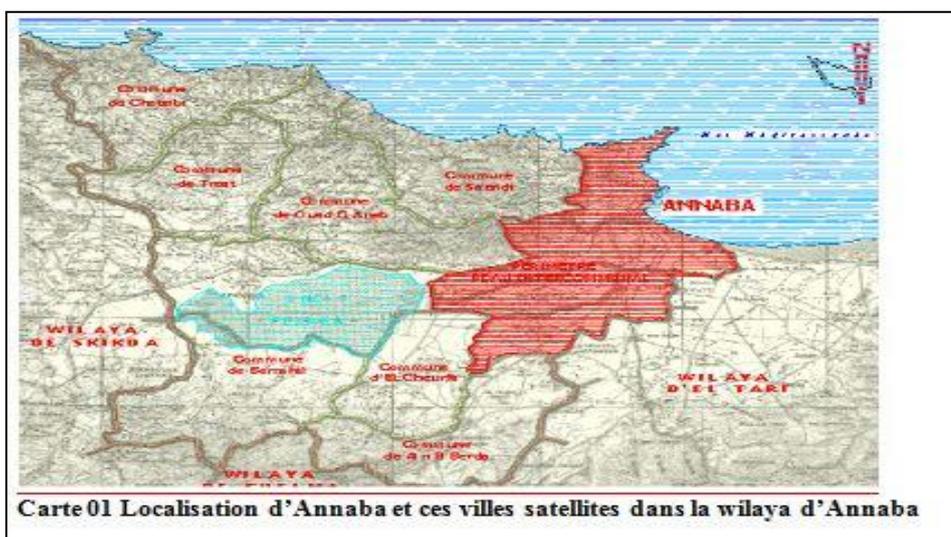
Dans ce cadre, le concept de «gouvernance urbaine» désigne l'ensemble des pouvoirs susceptibles de participer aux décisions engageant la ville dans tous les domaines, qu'il s'agisse de choix politiques, urbanistiques, sociaux ou économiques. Ce concept est d'un usage courant chez les spécialistes de l'urbain à condition qu'ils soient politistes, économistes ou sociologues. Il a d'ailleurs donné lieu à de conséquentes recherches sur la ville contemporaine. Pourtant, il n'est utilisé qu'incidemment chez les historiens. «Très souvent, l'analyse historique se limite à prendre en compte les pouvoirs institutionnels : de la municipalité, de la wilaya et des différentes instances. Or, les micros -analyses urbaines des réseaux de pouvoir laissent entrevoir la multiplicité des acteurs intervenant à des niveaux différents. Outre les pouvoirs formels, participent à la gouvernance urbaine de la ville moderne les organisations professionnelles (telles que maîtrises et corporations, jurandes, guildes et autres organismes représentatifs), des autorités morales et religieuses mais également les détenteurs de savoir-faire qui négocient les conditions de leur implantation, ainsi que les responsables des différentes institutions sociales et humaines à qui il incombe non seulement d'assurer des fonctions d'assistance mais de participer au maintien de l'ordre social. Les entreprises financières y jouent également un rôle considérable en prenant à terme la perception des octrois urbains tout comme les propriétaires urbains dont les stratégies conditionnent les modes sociaux d'occupation de la ville et aussi les sociétés immobilières qui prennent parfois en charge des équipements à vocation publique. C'est le devenir tout entier de la ville qui est engagé par les choix économiques personnels des notoriétés locales (à leurs fortunes ou à leurs titres). A ceux-là, s'ajoutent les sphères des divers cercles de sociabilité qui participent à la construction de réseaux qui peuvent jouer un rôle politique direct.»

Dès l'accès à l'indépendance, tient à rappeler le chercheur, l'explosion urbaine en Algérie a progressivement nécessité la mise en œuvre de politiques publiques locales et sectorielles dans les villes, s'accompagnant davantage de techniciens et d'experts à la tête de services toujours plus spécialisés. «Dès lors, les municipalités urbaines ont largement contribué à l'émergence de nouvelles élites chargées d'un réel pouvoir qui s'exprime aussi bien dans la connaissance des dossiers d'intérêt local que dans l'acquisition d'un savoir universitaire. Ainsi, est apparu au sein des pouvoirs municipaux un ensemble de fonctions à haute responsabilité qui a constitué un rouage essentiel de l'administration et de la gestion de la ville. Les postes concernés présentent une très grande variété suivant une dominante administrative, culturelle, scientifique ou encore technique. Il s'agit là d'un espace privilégié d'ascension sociale et de concentration de pouvoir au sein de la société urbaine», soutient-il. Néanmoins, ce type d'approche n'a pas suscité une réelle implication des historiens de l'Algérie urbaine, hormis les quelques monographies déjà existantes de municipalités primaires. Souvent, les recherches historiques les plus solides sont venues des historiens du droit et de sociologues, voire plus tard d'anthropologues. Reste que le paysage citadin en Algérie demeure encore en friche et il faudra donc encore beaucoup de pugnacité aux historiens de la ville contemporaine pour développer l'approche de la gouvernance urbaine, qu'il s'agisse de l'étude des élus locaux, des politiques d'assistance, de la municipalisation des différents services..., ou bien d'une approche sur l'organisation et les responsables des administrations municipales. De telles approches représentent des étapes essentielles dans la compréhension des phénomènes de gouvernement et les logiques de réforme sociale dans l'Algérie urbaine contemporaine

## **2- Une situation géographique privilégié de l'aire métropolitaine Annabi**

La position géographique d'Annaba à l'échelle nationale et régionale est révélatrice du rôle qu'elle pourrait jouer dans le futur. Son niveau d'équipement et ses bases économiques et de communications ainsi que les caractères de son milieu physique et naturel sont autant de facteurs influençant directement son système urbain qui reste polarisé par ces villes satellites El bouni, Sidi amar et El Hadjar.

Cette dynamique urbaine renvoie à approcher le développement de l'agglomération de Annaba dans son épaisseur historique et dans son contexte géographique. Une telle approche pourrait expliquer certaines difficultés auxquelles sont confrontés l'aménagement et le développement du territoire intercommunal. En effet, l'agglomération de Annaba s'impose par la valeur de son site, de son climat, de ses potentialités et aussi de son complexe urbaine



La wilaya de Annaba compte une population de près de 600.000 habitants dont 90% sont concentrés au niveau des quatre communes Annaba, El Hadjar, El Bouni et Sidi Amar, soit sur près de 18% du territoire de la wilaya.

La wilaya d'Annaba est caractérisée par une concentration de 90% de sa population sur 18% de son territoire. Ce taux de concentration va atteindre près de 96% pour l'espace central, et près de 100% au niveau de la ville de Annaba.

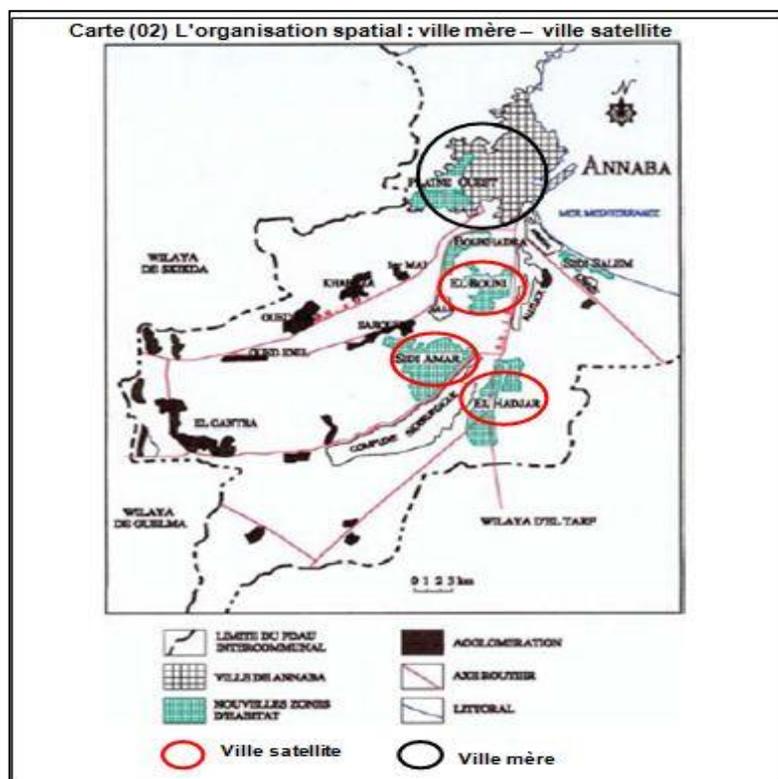
L'agglomération de Annaba est l'oeuvre d'un long processus de construction qui a commencé à être déterminant à partir des années 1950 avec les grandes décisions d'urbanisation massive et d'industrialisation d'une ville qui, jadis, fut prisonnière d'un

urbanisme culturaliste sous forme des lotissements et d'immeubles de rapports. Le Plan de Constantine (1959) et par la suite le PUD (1960) ont tenté de prendre en charge les problèmes de logement et d'emploi et de reporter la croissance de la ville vers la partie Ouest et vers le site d'Hippone qui devait contenir une ZUP(1) de plus de 15000 logements.

Les années 1970-1980 se sont inscrites dans la même problématique de développement en érigeant des ZHUN dans les zones d'El Bouni, Sidi Ammar et la plaine Ouest et en renforçant l'axe RN16 reliant Annaba à El Hadjar en matière d'activités industrielles. Cette concentration des efforts d'investissement sur un espace relativement réduit a donné naissance à une urbanisation

problématique qui nécessite une lecture historique pour comprendre les différentes logiques des structures et des occupations qui

caractérisent le territoire de l'agglomération aujourd'hui.



L'espace intercommunal de Annaba s'est constitué à l'issue d'un long processus de croissance qui s'est fait souvent de manière diachronique, ceci apparaît clairement dans sa structure urbaine quelque peu composite, mais aussi dans la qualité de ses espaces d'articulation qui manquent de cohérence et nécessitent des interventions de réajustement structurel à l'échelle de la ville centre. A l'échelle des ZHUN et de l'auto-construction, les problèmes sont d'une autre nature. Historiquement, nous distinguons quelques grandes étapes ayant déterminé l'armature urbaine actuelle.

### 3-Genèse et forme de croissance de la ville d'Annaba

Annaba est un des principaux centres industriels du pays. Son développement

économique impulsé dans les années 1970 repose notamment sur ses activités portuaires (exportation de phosphate, de fer, de liège en provenance du massif de l'Edough, et de produits agricoles) et sur ses industries (en particulier, la sidérurgie, la métallurgie et la construction de matériel ferroviaire).

La ville, aujourd'hui la quatrième du pays, est un important pôle d'attraction à l'échelle du Nord-Est Algérien. Le niveau de commandement d'Annaba sur son arrière pays remonte à la période coloniale dont la logique d'exploitation a conduit l'administration d'alors à ériger et renforcer les villes portuaires au détriment des villes de l'intérieur.

#### 3.1- Processus de construction d'une ville portuaire :

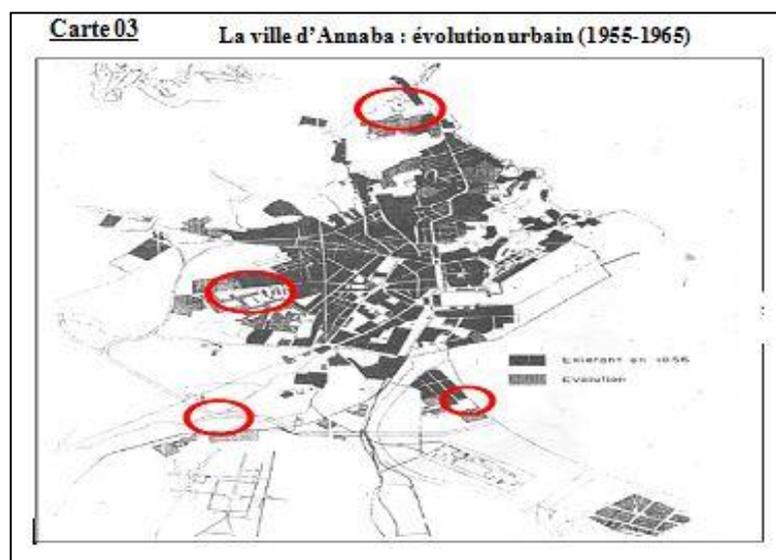
A l'arrivée des français, en 1832, la ville de Bône couvrait une surface d'environ 14 hectares, mais vite, des transformations et des extensions successives vont donner naissance à une ville européenne inspirée du modèle de la métropole. Chronologiquement, on distingue les faits suivants - A partir de 1850, on construit sur un plan ordonné, avec des artères rayonnantes, la ville européenne séparée de la vieille ville par le cours Bertagna (actuel cours de la révolution).

- En 1870, la ville qui ne comprend que 20.000 habitants s'étend au-delà des marais du Ruisseau d'or dans le faubourg Saint-Anne au nord-ouest.

- Vers 1910 : il y a eu un percement, vers la fin du siècle, de la falaise des Santons au Nord de la ville et apparition des quartiers de Saint-cloud et de la pépinière.

- En 1914, Bône comptait 40.000 habitants répartis en cinq quartiers nettement distincts, la vieille ville, la ville neuve, le faubourg Saint-Anne, la Pépinière-Saint-Cloud, la cité Auzas.

- A partir de 1920, la cité Auzas et le Champ de manoeuvres vont se souder à la ville neuve tandis que les quartiers Ouest connaîtront un développement considérable et que subsistera une forte poussée vers le Nord. Joannonville apparaîtra à l'Est de la Seybouse.



En 1959, suite à une étude, la ville de Bône s'étendait du Nord au Sud sur près de cinq kilomètres alors que sa largeur d'Est en Ouest ne dépasse pas deux kilomètres, soit moins de 10 km<sup>2</sup>.

### 3-2- L'intégration d'un plan d'extension

En 1958, un plan d'extension de la ville a été élaboré dans le cadre du fameux « plan de Constantine », il devait prendre en charge les besoins d'une population de plus en plus croissante. C'est après le déclenchement de la

révolution de novembre 1954 que l'administration coloniale allait commencer à s'intéresser aux problèmes de la ville et à rejeter l'idée d'une ville duale. Une étude a été confiée en 1959 à la société des mathématiques appliquées implantée à Paris pour dégager les besoins en logements et déterminer les programmes à lancer.

A cette époque qui correspondait au temps de la reconstruction en France, les méthodes statistiques et démographiques commençaient à s'introduire dans la nouvelle

discipline qui est l'urbanisme, en remplacement d'une pratique urbaine qui a été largement dominée par l'art urbain et à laquelle on doit le Cours de la Révolution comme l'une des oeuvres marquantes.

La population de la ville de Bône était de l'ordre de 150.000 habitants et il fallait construire, selon les études faites au niveau des sociétés et des mairies, des programmes de logements sociaux type « million », au rythme de 3.000 logements par an pour améliorer la situation à l'horizon de 1975 ou 6.000 logements si l'horizon était 1965.

Les besoins de Bône en 1959 étaient estimés à 22.000 logements, les besoins pour 1965 étaient de 28.000 et pour 1975 de l'ordre de 43.000 logements. Loger décemment les Bônois en 1965 exigeait une cadence de l'ordre de 6.000 logements/an. Parvenir au même but en 1975 exigeait une cadence de l'ordre de 3.000 logements. Il fallait un programme quinquennal de 15.000 logements.

Le Plan de Constantine et le PUD de 1960 vont lancer un nouveau regard sur le développement de la ville d'Annaba, en optant pour son industrialisation.

La ZUP<sup>1</sup> Hippone est alors prévue à l'endroit de l'actuelle ZHUN d'El Bouni pour accueillir plus de 15.000 logements. C'est une véritable ville ouvrière et l'Usine d'El Hadjar y est prévue également.

A l'intérieur du tissu urbain de la ville certains îlots situés le long du Boulevard Clemenceau (actuel Bd Bouzered Hocine) vont connaître des opérations de promotion immobilière. Ainsi, le développement de la ville d'Annaba se faisait de manière extensive et intensive.

Après l'indépendance, la politique d'urbanisation a tenté de reprendre le contenu du Plan de Constantine en injectant des ZHUN et en industrialisant davantage le territoire, particulièrement l'axe Annaba-El Hadjar, qui avait auparavant intéressé l'administration coloniale dans une étude réalisée en 1958 pour

mieux renforcer l'équipement de ces deux pôles. La RN16 polarise alors la plupart des activités projetées.

L'urbanisme de croissance va refuser de s'inscrire par rapport à cette logique axiale pour reposer une autre forme de structuration basée sur un zoning à l'intérieur duquel vont être injectées les ZHUN et lotissements.

La ville d'Annaba prend de l'ampleur, mais ne se recompose pas. Son centre va subir négativement cet éclatement dans les ZHUN de Sidi Amar et El Bouni. La ville d'Annaba, butée vers l'Ouest à un réseau hydrographique contraignant, décide de l'affranchir et créer deux grandes ZHUN sur plus de 350 Ha, cette zone connaît à ce jour des problèmes d'inondation et d'assainissement.

La zone d'El Bouni qui avait intéressé l'administration coloniale connaîtra la création de deux grandes ZHUN (El Bouni I et El Bouni II). Si la première a pu se concrétiser, la deuxième s'est vue confrontée au problème de la pollution et de la préservation des terres agricoles.

Le village d'El Hadjar, anciennement dit Duzerville, va connaître des extensions sous forme de lotissements et de programmes de logements et arrive bien que mal à préserver sa structure urbaine grâce à sa rectitude.

Le complexe sidérurgique d'El Hadjar donne naissance, au début, à une petite cité ouvrière à Sidi Amar, avant que cet embryon ne se transforme en une grande ZHUN articulée autour de l'Université et d'autres activités industrielles (Zone CHAIBA et MEBODJA).

### **1-3-L'impact de la Polarisation des activités industrielles**

Après l'indépendance et particulièrement à la fin des années 1950, le Plan de Constantine avait prévu pour la ville de Annaba un développement industriel en injectant entre le village de Duzerville, actuel

El Hadjar et la ville de Annaba, tout au long de la RN16 d'importantes zones industrielles. Ces actions concrétisées après l'indépendance ont alors concentré l'urbanisation et le développement d'Annaba sur l'axe Annaba El Hadjar, cet axe était important pendant la période coloniale, étant donné l'allongement du département d'Annaba le long de cet axe.

Après l'indépendance, cet axe va encore prendre de l'importance par rapport à la RN44 Est et la RN44Ouest, avec l'injection de la ZHUN de sidi Ammar, comme conséquence du renforcement du pôle industriel d'El Hadjar.

### **3-4- La phase de limitation de la croissance : 1983 :**

Si le rythme des réalisations à partir de 1975 arrivaient à absorber, tant bien que mal, la demande de logement et éradiquer partiellement les baraques qui proliféraient en périphérie, la situation devient intolérable à partir de 1982, et les pouvoirs publics décident de transférer les baraques vers des sites propres.

Cette courageuse décision de dégroupement s'est soldée par des problèmes multisectoriels ayant entraîné une multiplication de la réalisation des réseaux techniques pour desservir ces petites localités dont la taille et la répartition rendaient problématique la question du niveau d'équipement, du ramassage scolaires, etc...

Dans les années 1980, une décision lourde de conséquence va être prise par les pouvoirs publics. Les bidonvilles sont délogés vers la périphérie le long des grands axes de communication, en particulier la RN44 (Axe Annaba-Berrahal).

### **4- Dynamique urbaine et processus de palification**

La problématique de maîtrise de la croissance urbaine d'Annaba a commencé à

être posée dès le milieu des années 1950 et surtout vers la fin des années 1960. En effet, l'administration coloniale s'est efforcée d'engager une industrialisation du territoire et son urbanisation massive sous forme de grands ensembles et de zones d'activités industrielles. Avant cette date, la ville de Annaba (ex-Bône) était une ville compacte autour de laquelle gravitait un nombre de villages ruraux, comme Morris, Duzerville, distants de 15 à 20kms.

Le premier instrument digne d'intérêt sur le plan de la maîtrise de la croissance urbaine est sans doute le PUD de 1960 qui avait pour objectif de concrétiser le Plan de Constantine (1959). Cet outil a imaginé pour la ville d'Annaba des grands travaux hydrauliques et routiers et l'éclatement de la ville sous forme de grands ensembles et d'activités industrielles.

#### **4.1- La période coloniale :**

##### **4.1.1- la réponse de Tony SOCARD <sup>1</sup> :**

L'extension de la ville d'Annaba, durant la période coloniale, n'a commencé à poser des problèmes que dans les années 1950. La révolution de 1954 a provoqué un mouvement de la population autochtone vers les villes, et l'administration coloniale s'est chargée de s'occuper des bidonvilles et du déficit en logements.

C'est alors que Tony SOCARD propose un plan d'urbanisme avant même l'avènement du plan de Constantine qui avait prévu l'extension de la ville vers le Nord dans des zones agréables sous forme d'habitat individuel. Il prévoyait aussi une extension vers l'Ouest aux environs du Ruisseau d'or, mais sans pour autant penser à une industrialisation de la ville. La localisation probable de la sidérurgie vers El Hadjar remet en cause l'esprit de ce Plan qui marque la dernière tentative de l'urbanisme culturaliste pour laisser place à un urbanisme progressiste.

##### **4.1.2- La nouvelle orientation de la SERB <sup>2</sup> :**

Les terrains vallonnés et de fortes pentes ont été écartés, de même que la Plaine Sud-Ouest a été jugée impropre. Les critères arrêtés pour recenser les terrains susceptibles de recevoir l'extension de la ville ont été identifiés par une pente limitée à 20% et une distance inférieure à 3 km du centre. Ce qui correspondait à un programme de 30.000 logements possibles. L'extension de la ville vers le Nord en direction du Cap de Garde a toujours retenu l'attention du service de l'urbanisme, 300 Ha sont grossièrement disponibles.

#### **4.2-La période post coloniale :**

##### **4.2.1- L'alternative du PUD 1960 et la ZUP d'Hippone :**

Le PUD de 1960 dont les grandes lignes vont marquer à jamais l'agglomération a prévu la réalisation d'une ZUP à El Bouni et a opté pour un développement linéaire et discontinu de la ville d'Annaba vers El Hadjar.

Pour renforcer cet axe, l'ensemble des activités industrielles y sont implantées le long de la RN16 reliant Annaba à El Hadjar. Cet axe routier a toujours été important pour le commandement de l'arrière pays qui s'étalait jusqu'à Tébessa. L'implantation du complexe sidérurgique le long du CW129 ne change en rien à cette nouvelle orientation de l'urbanisation. La force historique de cet outil est d'avoir été accompagné d'un plan de financement représenté par le Plan de Constantine.

L'administration coloniale s'est préoccupée à l'époque de la coordination entre les deux entités qui se trouvaient mises en relation de fait, d'une part la ville d'Annaba et d'autre part le village d'El Hadjar. Une Etude d'équipement et de coordination a été lancée en 1960 pour assurer cette nécessaire articulation.

##### **4-2-2 Problématique et objectifs du PUD Annaba-El Hadjar de 1975 :**

Après une certaine période de transition et de reconduction du dispositif en place, le PUD de 1975 est venu pour planifier l'injection des grandes opérations de logements et de zones industrielles. Le problème qui s'est posé alors était celui de l'extension urbaine. Vers où étendre la ville d'Annaba, vers l'Ouest avant le canal ou après, où localiser les grandes ZHUN ? dont la masse du programme de logements impose à réfléchir à une ville et à adopter une stratégie spatio-temporelle pour gérer les urgences et planifier à long terme. Le PUD de 1975 reprend l'esprit du PUD de 1960 : réalisation entre autres de l'axe Nord-Sud, élargissement de la RN44, création de la rocade Ouest, tout en envisageant l'extension de la ville vers la Plaine Ouest, deux ZHUN couvrant une superficie de 300 Ha ont été inscrits. Mais la dynamique de construction impulsée par les entreprises comme Sider a donné naissance à une imposante ZHUN à Sidi Amar, une véritable cité ouvrière qui a été régularisé par la suite pour devenir une ZHUN. A Hadjar Eddiss, les APC lancent la création des lotissements et le PUD de 1975 se trouvait de fait dépassé.

##### **4-2-3 Le PAW de 1984:**

L'autre réflexion sur l'aménagement de l'air métropolitaine annabi a été entreprise par le plan d'aménagement de la wilaya de 1984. Ce dernier avait pensé à un redéploiement de l'agglomération d'Annaba vers El Tarf, en procédant à un report de croissance vers les anciens villages de la colonisation, Morris (actuel Ben M'hidi), Zerizer, Dréan, etc...

Mais cette stratégie de redéploiement de la croissance à travers toutes les unités qui s'étaient vers Annaba a été remise en cause par deux actions publiques, la première a été l'opération de dégourbisation menée en 1983, et l'autre est le découpage administratif de 1984 qui a conduit au détachement de la zone d'El Tarf. Annaba se trouvait amputé de tout

son arrière pays, elle se rétracte dans une superficie frappée de servitudes, et où se concentrent l'ensemble des problèmes urbains, notamment l'habitat informel qui continue à se développer massivement avec la crise économique de 1986. Pourtant rien ne justifiait le découpage de 1984, la population d'El Tarf avoisinait les quelques 5.000 habitants et il fallait construire une wilaya de toute pièce au sein d'un territoire agricole.

Les communes de Ben M'hidi, Dréan, Besbes et autres sont à ce jour dépendant fonctionnellement de la ville d'Annaba qui subit leur afflux sans pouvoir y rejeter sa croissance. Aujourd'hui encore, le centre urbain d'Annaba continue à rayonner sur les localités de Ben M'hidi et Dréan qui relèvent de la wilaya d'El Tarf. C'est cette préoccupation de fonctionnement harmonieux de l'armature urbaine et de bonne gouvernance des territoires qui a motivé le PAW de 1995.

#### 4-2-4 Le PAW de 1995 :

Le PAW de 1995 élaboré par l'ANAT tente de structurer la wilaya de Annaba en instaurant un certain zonage articulé autour de l'espace dynamique de la wilaya constitué par la ville de Annaba élargie à ses greffes El Bouni, Sidi Amar et El Hadjar et prévoit la gestion de cet espace métropolitain par l'institution de la Communauté urbaine qui devrait s'étendre administrativement aux communes de Ben M'hidi et Dréan actuellement rattachées à la wilaya d'El Tarf. Mais ces prescriptions ne trouvent aucune suite et la PAW est resté comme une lettre morte.

La métropole d'Annaba sera structurée à moyen et long terme suivant le système urbain suivant, qui comprendra 18 agglomérations :

- \* un pôle urbain de première importance d'une taille de 450.000 habitants qui sera formé à partir de la conurbation des villes d'Annaba, El Bouni et Sidi- Salem,
- \* un pôle urbain de 2<sup>e</sup> importance d'une taille moyenne de 100.000 habitants qui fonctionnera autour des villes d'El Hadjar (40.000) et Sidi Amar (60.000),

- \* un autre pôle de 2<sup>o</sup> importance d'une taille de 110 000 habitants qui sera de création nouvelle, principal centre d'accueil des reports de croissance qui s'organisera autour des noyaux urbains existants : Hadjar Eddiss, El Gantra, Berka Zerga et Oued Zied,

- \* des agglomérations d'appui de moins de 10.000 habitants et des centres locaux de moins de 7.000 habitants.

#### 4-2-5 Problématique et objectifs du PDAU 1997 :

Pour améliorer la situation qui a résulté de l'opération de dégourbisation, l'on décide de lancer le groupement d'urbanisme d'Annaba pour chercher une armature urbaine susceptible de prendre en charge les localités périphériques émergentes. Mais les réformes de 1990 vont stopper ce projet et proposer de nouveaux instruments: le PDAU et le POS.

Les limites du développement prescrit par le PDAU 1997 sont les suivants :

- Un instrument réglementaire,
- Un développement bipolaire,
- Une urbanisation extensive et d'esprit économique,
- Une planification peu prospective et passéiste,
- Un urbanisme des montagnes non affiché,
- Un développement pénalisé.

#### 4-2-6 Caractéristiques de l'urbanisation à partir de 1990 :

Avec l'avènement des logiques du marché, l'urbanisation sélective qui renvoie à une situation de différenciation ne cesse d'infliger à l'urbanisation au niveau de l'espace intercommunal de nouvelles situations qui risqueraient d'être préoccupantes faute de moyens.

Les opérations de promotion immobilière et d'investissement ont tendance à se concentrer au niveau de la ville centre et les autres localités composant le système urbain sont enclins à recevoir les programmes de

logements sociaux ou les programmes d'urgence. Cette urbanisation qui tend vers l'accentuation de la suprématie du centre de Annaba sur l'ensemble du système confirme un processus de fragmentation qui risque de fragiliser la cohésion sociale et démobiliser certains territoires.

### **A Précarité et persistance des phénomènes informels :**

Les efforts déployés pour atténuer la crise de logement au niveau de l'agglomération furent vains et la politique de limitation de la croissance s'est traduite par la persistance du phénomène informel. De nombreux bidonvilles se greffent aux localités existantes, comme Bouzaâroura à El Bouni, Sidi Amar, Boukhedra, et Sidi Harb. Et créent entre eux un réseau soukier informel qui vient se superposer ou cohabiter en parallèle avec le réseau des zones industrielles. Cette situation de décalage entre la logique des acteurs formels et informels renvoie à s'interroger sur le nouveau mode consommation informel qui s'inscrit dans la grande échelle. La périphérie n'est-elle pas entrain de créer sa propre centralité pour répondre au déficit en équipements.

### **B- Infléchissement de la croissance vers le Sud-Ouest :**

A partir de 1983, l'urbanisation s'est infléchi vers le bassin de Kherraza et le long du CW129 donnant naissance à des localités d'auto-construction qui se sont développées de façon spontanées échappant à tout contrôle.

Aujourd'hui, ces agrégats positionnés à une distance moyenne de 5 à 6kms nouent entre-elles des relations de conurbation qui s'opèrent au détriment des terres agricoles et de l'environnement et donnant naissance à un cadre de vie désordonné.

Mais aux plans structurel et fonctionnel, l'injection de l'agglomération de Hadjar Eddiss a eu pour effet l'étirement de l'urbanisation intercommunale vers le Sud-Ouest et la déviation de l'importance démographique et industrielle de l'axe Nord-Sud, avec la création d'un certain effet de

bouclage dans l'armature urbaine qui va subir alors un certain effet de maillage.

En effet, plusieurs rocade vont être réalisées pour tisser l'espace intercommunal ; d'abord la pénétrante Ouest pour articuler la banlieue à la ville centre, puis le CW22, qui permet de joindre El Bouni à la ville centre. Le CW 129 sert de fait d'élément de bouclage pour Sidi Amar dont le massif de Bellilaïta empêche son intégration structurelle.

### **5- Structuration des différents ensembles :**

#### **5.1- Structuration de la ville ANNABA**

La ville centre d'Annaba est constituée d'une urbanisation globalement compacte scindée en deux par la traversée de la pénétrante Ouest. Le territoire du secteur 01 qui regroupe également la partie Nord du littoral est délimité comme suit :

- au Nord : par la mer,
  - au Sud par : par la commune d'El Bouni,
  - à l'Est par : le Port et la mer,
  - à l'Ouest par : la montagne de l'Edough.
- Ce secteur s'étale sur une superficie de 4.848 Ha, et abrite plus de 259.218 habitants logés dans un parc de logement estimé à 50.283 unités.

#### **5-1-1- Processus d'urbanisation :**

L'évolution de la ville s'est faite en tache d'huile et bute aujourd'hui aux flancs de l'Edough.

A l'échelle intercommunale on constate un double processus :

- un urbanisation tentaculaire le long des grands axes de communication,
- une urbanisation par grappes hors axes de communication, souvent pour résorber l'habitat précaire qui a tendance à se loger entre les collines, Ce processus a donné à l'espace intercommunal une organisation asymétrique et déséquilibrée.

#### **5-1-2- Organisation générale :**

Si l'organisation de la ville d'Annaba s'est faite par rapport au rapport à la mer à travers le Port, en occupant progressivement une plaine difficile et malsaine, à l'échelle

intercommunale, l'urbanisation ne s'est pas inscrite directement par rapport à la façade maritime, préférant s'articuler aux grandes infrastructures en privilégiant l'axe historique reliant Annaba à El Hadjar, notamment après l'implantation de la ZI de l'Allélick située le long de la RN16. L'éclatement réel de la ville à partir des années 1970 n'a pas été uniquement conditionné par la maille routière et la façade maritime, mais également par le contexte physique, les grands massifs permettent à la nature d'imposer certains hiatus à une urbanisation qui tend à la conurbation sous les effets de la dynamique des flux d'échanges.

La convergence des axes radiaux se traduit à l'échelle de la structure urbaine de la ville par le prolongement de voies, l'une dite axe Nord-Sud et l'autre front de mer. Ces deux axes permettent de traverser tangentiellement le centre ville pour déboucher vers la partie Nord.

Structurellement la ville centre est constituée d'une juxtaposition de tissus urbains bien articulés. Chaque branche urbaine dessert un quartier distinct.

### **5-1-3 Dynamique urbaine et Centralité :**

Le centre ville est confronté à une certaine propagation de sa centralité en différentes directions, il se dilate vers le nord le long du Bd du 1er novembre sous forme d'une cité administrative linéaire prolongé d'activités commerciales, il s'inscrit également par rapport au Bd de l'Afrique pour contenir des centres d'affaires. Le Boulevard de Bouzered Hocine connaît également un développement des activités commerciales.

L'autre axe porteur de dynamique urbaine est le CW 22 qui a tendance à se transformer en un Boulevard urbain avec l'injection d'importants programmes de logements et d'équipements.

L'axe CW 22 a tendance à prendre de l'élan en rejoignant El Bouni à travers le récent

programme de logements et le campus universitaire.

Ainsi, la dynamique urbaine actuelle a tendance à se déployer sur l'ensemble du territoire de la partie centrale créant une certaine confusion dans la délimitation du centre ville, ce qui rend problématique la résolution du problème de congestion de la circulation mécanique.

Cette difficulté s'est ressentie à travers la réalisation de l'actuelle trémie qui tente de prendre en charge cette problématique d'accessibilité au centre. Mais la dynamique urbaine et tertiaire ne s'est pas limitée à la ville centre d'Annaba, mais s'est glissée vers l'ensemble d'El Bouni.

### **5-2- Structuration de l'ensemble EL BOUNI**

L'ensemble urbain d'El Bouni est constitué de la ZHUN d'El Bouni, de Bouzaâroura, de Boukhadra et du MIN. cet ensemble est délimité comme suit :

- au nord par : la ville de Annaba,
- au sud par : la commune de Sidi Amar et d'El Hadjar,
- à l'Est par : la localité de Sidi Salem et l'aéroport,
- à l'Ouest par : la RN 44 et Kherraza.

Ce secteur s'étale sur une superficie de 3.264 ha, et abrite plus de 58.625 habitants logés dans 9.971 logements.

L'ensemble urbain d'El Bouni est constitué de trois entités distinctes. En l'occurrence, la ZHUN El Bouni, Bouzaâroura et Boukhadra, la disposition de ces trois localités est déterminée par la morphologie chahutée du site. Toutefois cet ensemble urbain s'inscrit structurellement par rapport à la RN 16 et la RN 44 Ouest et également par rapport à la rocade Ouest est traversé par le prolongement du CW 22 pour raccorder la RN 44 et la RN 16. Cet axe central qui traverse la localité perd sa valeur de rocade et nécessite d'être dévié. Au centre se développe un

Boulevard dit de Bouzaâroura qui prend naissance au pied du siège de l'APC pour rejoindre la localité de Bouzaâroura. Après quoi, le raccordement à la RN 16 reste sommaire. Cette ossature viaire est consolidée par un réseau ferroviaire qui relie les activités industrielles au port et au reste du pays.

L'ensemble urbain d'El Bouni qui trouve son origine dans l'ambitieux projet de ZUP HIPPONE est constitué de trois entités principales, soit la ZHUN d'El Bouni, les localités de Boukhadra et de Bouzaâroura qui se développent les uns indépendamment des autres, avec toutefois une accentuation de la tertiarisation au niveau d'El Bouni centre.

### 5-3 Structuration de l'ensemble El Hadjar et sidi amar

L'ensemble urbain de Hadjar Eddiss est constitué des localités d'Oued Zied, Berka Zerga, El Gantra et Hadjar Eddiss. Cet ensemble est délimité comme suit :

- au nord par : le massif de l'Edough,

- au sud par : le territoire d'El Kerma,  
 - à l'Est par : la commune de Sidi Amar,  
 - à l'Ouest par : la commune de Cheurfa.  
 ce secteur s'étale sur une superficie de 2759,8 ha, et abrite plus de 37.237 habitants logés dans 4.907 Logements.

L'ensemble d'El Hadjar a été formé à l'origine par le village du Duzerville auquel s'est articulé suivant le CW56 et le CW129 la localité de Sidi Amar. Cette dernière se développe en direction de l'Ouest à hauteur du mont de Bellileïta pour rejoindre la localité d'Essarouel située en aval.

L'ensemble d'El Hadjar est **constitué** de trois parties distinctes qui se trouvent articulées par une infrastructure technique assez développée.

L'ensemble El Hadjar est structuré à l'échelle globale par la RN 16 et le CW 56-129 qui permettent d'inscrire les trois entités, El Hadjar, Sidi Amar et le tissu industriel. A l'échelle intrinsèque des localités, il existe des trames viaires assez développées



Historiquement, cet ensemble s'est constitué à partir du village d'El Hadjar, l'implantation de l'usine d'El Hadjar a généré une dynamique de chantier ayant donné naissance à la ville ouvrière de Sidi Amar et surtout à l'ensemble universitaire actuelle Badji Mokhtar.

Cet ensemble urbain bipolaire s'est constitué à partir du village d'El Hadjar qui date de la période coloniale auquel s'est greffé le long du CW 129 la ZHUN de Sidi Amar en observant un espace tampon occupé actuellement par un tissu industriel et par une étendue de terres agricoles. Leur articulation est renforcée par un système viaire et ferroviaire qui a besoin d'être renforcé dans

le sens Est-Ouest. Une urbanisation de la zone tampon par le tertiaire (Université, entreprises et recherches) permettrait une meilleure conurbation des deux entités.

## **6- Résultats et discussion**

### **6.1- Positionnement de l'agglomération :**

L'agglomération d'Annaba risque de subir négativement la suprématie d'Alger qui risque de réduire les métropoles régionales comme Annaba et Oran à de simples métropoles de gestion sans effet économique sur leur environnement.

Le Port de Annaba se trouve concurrencé par celui de Skikda qui offre une meilleure desserte, de même que Constantine concurrence Annaba vers le Sud Ouest sur un rayon de 50kms.

### **6.2- Une urbanisation démographique et déséquilibrée :**

L'urbanisation à l'échelle intercommunale qui s'est inscrite toujours dans une vision sociale, celle de la satisfaction à moindre coût des besoins en logements, s'est traduite par une occupation des terrains plats offerts et donc par :

- Une occupation irrationnelle du territoire qui risquerait de nuire à la cohérence
- Une tendance à la périurbanisation,
- Et une détérioration des parties centrales et leur difficile revitalisation.

### **6.3- La gestion intercommunale :**

L'hétérogénéité fiscale, économique, et urbaine des communs composants l'espace intercommunal appelle à une certaine solidarité dans la gestion et l'institution du principe d'intercommunalité pour répondre à certains types de problèmes à la bonne échelle. Aujourd'hui certaines communes trouvent des difficultés à reporter leur croissance vers d'autres communes qui refusent certains effets négatifs.

### **6.4- La centralité et modernisation des espaces centraux :**

La macrocéphalie de l'armature urbaine de l'agglomération est en partie due à un problème de centralité. En effet, la mono centralité qui caractérise l'organisation générale témoigne de la faiblesse des équipements dans nombre d'agglomérations qui se réduisent à des cités dortoirs.

Cette concentration des équipements supérieurs au niveau de la ville centre provoque de nombreuses difficultés, dégradation et inadaptation du cadre bâti au processus de tertiarisation et aux nouveaux usages des espaces : Congestion de la circulation et recours à des solutions techniques coûteuses et peu efficaces (trimix).

### **6.5- Intégration et mobilisation des territoires :**

Le processus de métropolisation ou si l'en veut de développement économique des territoires est un processus qui intervient de façon sélective sur le système urbain, plaçant certains pôles à une position avantageuses, d'autres sous forme de relais et d'autres se trouvent de fait marginalisés et démobolisés.

Les territoires démobolisés subissent alors un processus de dévalorisation et se trouvent de plus en plus désintégrés.

Pour éviter les phénomènes de fragmentation, la gouvernance devrait viser la mobilisation de l'ensemble des territoires en agissant sur certains leviers qui relèvent de nombreux secteurs.

## **Conclusion**

La dynamique urbaine vient prolonger certaines tendances de concentration des investissements, mais aussi une marginalisation d'autres territoires qui échappent à tout contrôle et se déconnecte de

l'armature urbaine de l'agglomération. Pour surmonter ces phénomènes et arriver à peser sur certaines tendances lourdes les pouvoirs se trouvent confrontés à de nombreux enjeux. On citera par exemple le positionnement géographique qui est un facteur exogène et déterminant, l'intercommunalité qui est à même de garantir cette nécessaire solidarité des territoires face à une gestion qui a tendance à être concurrentielle. Il y a également la centralité et l'économie informelle, mais aussi l'intégration urbaine. C'est en appréhendant ces enjeux dans leurs logiques intrinsèques que l'on pourrait arriver à prescrire des actions efficaces

La structuration et l'organisation de l'agglomération d'Annaba tant à l'échelle globale qu'au niveau des zones et sous-zones font apparaître bon nombre d'incohérences et de désarticulations qui requièrent des actions à différents termes pour opérer un développement plus harmonieux.

Ces extensions sont le résultat de processus de plusieurs politiques dans le domaine de construction et urbanisme qui sont variées selon les caractéristiques de chaque étape, pour former les tissus urbains qui englobent les formes organisées et illicites d'une part et d'autre part la forme individuelles ou collective par l'exploitation intense de l'espace a engendré la consommation des terrains agricoles sans prendre en considération les caractéristiques de chaque espace.

La situation actuelle des agglomérations urbaines, nécessite à réfléchir sérieusement pour corriger les déséquilibres qui empêchent le développement des villes, et ce suivant un équilibre entre les besoins d'extension et les moyens notamment en matière de terrains disponibles aptes à être urbanisés et ce à partir d'une concordance entre l'état, le privé et les citoyens selon les changements socio-économiques du pays pour que les villes puissent jouer des rôles nouveaux et participer au développement local et national suivant les principes de

développement durables et de la bonne gouvernance .

### Références bibliographiques

Jean P.L, "Introduction à la planification urbaine"-Imprécis d'Urbanisme à la Française- édition du moniteur, Mars 1979, P 90-91

Henri D, « économie et planification urbaine », 2/ théories e modèles, presses universitaires de France 1ère édition novembre 1982. p 298.

Pierre M, Françoise Choay "dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement" presses universitaires de France 1<sup>ère</sup> édition Mars 1988. p 502

La révision du Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme intercommunal d'Annaba 2008